

LETTRE AU PARENT/TUTEUR POUR LES CONVOQUER À UNE RENCONTRE AFIN DE DISCUTER DES ABSENCES DE LEUR ENFANT (APRÈS DIX (10) JOURS)

Objet : Absentéisme de

Bonjour,

Le nombre d'absences de _____ nous préoccupe grandement. Depuis _____, _____ a manqué _____ de _____, ce qui peut avoir un impact considérable sur sa réussite scolaire et son bien-être. L'école et le Conseil scolaire catholique MonAvenir (Csc MonAvenir) ont mis en place plusieurs stratégies et interventions pour résoudre le problème, mais _____ continue de s'absenter de _____.

Le Csc MonAvenir est tenu de faire respecter la *Loi sur l'éducation* en ce qui a trait à la fréquentation scolaire des élèves et nous avons besoin de votre collaboration.

Selon l'article 30(1) de la *Loi sur l'éducation*, le père, la mère ou le tuteur ou la tutrice d'un enfant ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire qui néglige ou refuse de faire en sorte que l'enfant fréquente l'école est coupable d'une infraction et peut recevoir une amende d'au plus 1000 \$.

Vous devez vous assurer que _____ fréquente l'école de façon assidue en vertu de la *Loi sur l'éducation*.

Nous souhaitons vous rencontrer avec votre enfant (en fonction du niveau d'études) dans les plus brefs délais. Veuillez communiquer avec nous au 416-397-6564, poste _____ pour prendre rendez-vous. Si vous croyez que _____ doit être exempté de fréquentation scolaire, selon l'article 21(2) de la *Loi sur l'éducation*, veuillez informer l'école des raisons qui motivent votre décision.

